

Le 23 juillet 2020

L'intervention d'urgence du Canada en réponse à la COVID-19 :

Rapport bimensuel sur les parties 3, 8 et 18 du projet de
loi C-13

Neuvième rapport, le 23 juillet 2020

BUT

La ***Loi sur les mesures d'urgence visant la COVID-19*** a reçu la sanction royale le 25 mars 2020 et a été suivie par la *Loi n° 2 sur les mesures d'urgence visant la COVID-19*, qui a reçu la sanction royale le 11 avril 2020.

Le ministre des Finances est résolu à présenter au Comité permanent des finances un rapport bimensuel sur toutes les mesures prises en vertu des parties 3, 8 et 18.

Partie 3

- Cette partie autorise le versement de paiements sur le Trésor relativement à des événements de santé publique d'intérêt national. Elle prévoit également l'abrogation de la Loi le 30 septembre 2020. Le ministre des Finances et la ministre de la Santé doivent approuver ces paiements.

Partie 8

- Cette partie autorise le ministre des Finances, jusqu'au 30 septembre 2020, à conclure des contrats et à emprunter de l'argent pour certains paiements sans l'autorisation du gouverneur en conseil, et elle prolonge le délai de dépôt du rapport sur les intentions du ministre concernant la gestion de la dette publique. Elle apporte également des modifications connexes à la *Loi autorisant certains emprunts*.
- Cette partie autorise également le ministre à effectuer des paiements à une province ou à un territoire — ou, après avoir consulté une province ou un territoire, une entité — afin de réagir à une situation de détresse économique et financière importante et systémique. Elle autorise également le ministre, avec le consentement du gouverneur en conseil, durant la période allant jusqu'au 30 septembre 2020 à établir une société ou une entité dans le but de promouvoir la stabilité ou de maintenir l'efficacité du système financier au Canada.

Partie 18

- La section 1 de la partie 18 modifie la *Loi sur l'assurance-emploi* afin de donner au ministre de l'Emploi et du Développement social, avec le consentement du ministre des Finances, le pouvoir de rendre des ordonnances provisoires en vue d'atténuer les effets économiques de la COVID-19. Ce délai expirera également le 30 septembre 2020.
- La section 2 a pour effet d'annuler les exigences relatives aux certificats médicaux en vertu de la *Loi sur l'assurance-emploi* et des règlements connexes.

Loi sur les mesures d'urgence visant la COVID-19

Résumé des mesures approuvées en vertu de la partie 3

PARTIE	Mesures
<p>PARTIE 3</p> <ul style="list-style-type: none">• <i>Loi sur les paiements relatifs à des incidents de santé publique de portée nationale</i><ul style="list-style-type: none">• <i>Cette partie autorise le versement de paiements relatifs à des événements de santé publique d'intérêt national.</i>• <i>Le ministre des Finances et la ministre de la Santé doivent donner leur accord.</i>	<ul style="list-style-type: none">• Fonds de réponse à la COVID-19 (11 mars)• Prestation canadienne d'urgence (PCU) (18 mars/ 25 mars)• Soutien aux personnes sans-abri (18 mars)• Soutien aux refuges et aux centres d'aide aux femmes victimes de violence sexuelle, y compris dans les réserves (18 mars)• Fonds de soutien aux communautés autochtones (18 mars)• Soutien aux aînés (organisations locales), aux enfants et aux jeunes (Jeunesse, J'écoute) (le 29 mars)• Soutien pour de l'équipement de protection individuelle (EPI) et des fournitures (31 mars)• Soutien aux banques alimentaires et aux organisations alimentaires locales (3 avril)• Mesures d'aide pour les services sociaux et de santé dans les communautés du Nord (14 avril)• Soutien aux entreprises agroalimentaires qui embauchent des travailleurs étrangers temporaires (14 avril)• Fonds d'urgence relatif à la Covid-19 pour soutenir les organismes chargés de la culture, du patrimoine et du sport (17 avril)• Soutien aux Canadiens vulnérables par l'entremise d'organismes de bienfaisance et d'organismes à but non lucratif qui offrent des services essentiels (21 avril)

Loi sur les mesures d'urgence visant la COVID-19

Résumé des mesures approuvées en vertu des parties 3

PARTIE	Mesures
<p>PARTIE 3 (suite)</p> <ul style="list-style-type: none">• <i>Loi sur les paiements relatifs aux événements de santé publique d'intérêt national</i>	<ul style="list-style-type: none">• Aide aux étudiants et aux nouveaux diplômés touchés par la COVID-19 (22 avril)• Soutien pour la recherche médicale et le développement de vaccins (23 avril)• Soutien aux transformateurs de poisson et de produits de la mer (25 avril)• Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial (16 avril)• Outils de soins et de santé mentale virtuels pour les Canadiens (3 mai)• Autres programmes de crédit aux petites entreprises par l'intermédiaire des agences de développement régional, du Réseau de développement des collectivités du Canada et du Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches (annoncé le 17 avril, pouvoir législatif exercé le 5 mai)• Soutien pour les agriculteurs, les entreprises agroalimentaires et la chaîne d'approvisionnement alimentaire du Canada (5 mai)• Campagne de publicité : Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19 (11 mai)• Soutien aux aînés (12 mai, pouvoir législatif exercé le 3 juillet (Nouveaux Horizons))• Aide consulaire aux Canadiens à l'étranger (opérations en cours)• Soutien en matière d'EPI et d'équipement connexe pour les travailleurs essentiels (opérations en cours)

Loi sur les mesures d'urgence visant la COVID-19

Résumé des mesures approuvées en vertu de la partie 3

PARTIE	Mesures
<p>PARTIE 3 (suite)</p> <ul style="list-style-type: none"><i>Loi sur les paiements relatifs aux événements de santé publique d'intérêt national</i>	<ul style="list-style-type: none">Soutien aux pêcheurs (14 mai)Soutien pour le milieu de la recherche universitaire du Canada (15 mai)Soutien à la Croix-Rouge canadienne (16 mai)Financement supplémentaire du Fonds de soutien aux communautés autochtones (21 mai)Soutien pour le Programme d'aide au revenu dans les réserves (29 mai)Interventions en matière de santé publique auprès des communautés autochtones (29 mai)Soutien aux personnes handicapées (5 juin)Soutien aux entreprises et aux économies autochtones locales (11 juin)Prolongation de la Prestation canadienne d'urgence (PCU) (16 juin)Soutien aux musées nationaux du Canada (19 juin)Soutien à l'acquisition d'équipement de protection individuelle (opérations en cours)Soutien additionnel aux étudiants et aux nouveaux diplômés touchés par la COVID-19 (25 juin) et Bourse canadienne pour le bénévolat étudiant (annoncée le 22 avril, pouvoir législatif exercé le 11 juin)Soutien au Centre national des Arts du Canada (8 juillet)Soutien à la Société des ponts fédéraux Limitée (8 juillet)Soutien à Granville Island (8 juillet)Soutien à Santé Canada et à l'Agence de la santé publique du Canada (opérations en cours)

Loi sur les mesures d'urgence visant la COVID-19

Résumé des mesures approuvées en vertu de la partie 8

PARTIE	Actions
PARTIE 8 <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	<ul style="list-style-type: none">• Programme d'achat de titres provinciaux sur les marchés monétaires de la Banque du Canada (24 mars)• Programme d'achat de papier commercial (PAPC) (27 mars)• Achats de titres du gouvernement du Canada sur le marché secondaire de la Banque du Canada (27 mars)• Emprunts extraordinaires pour financer les mesures d'intervention liées à la COVID-19 (du 1^{er} avril au 17 juillet) (voir annexe pour de plus amples renseignements)• Soutien au nettoyage des anciens puits pétroliers et gaziers en Alberta, en Saskatchewan et en Colombie-Britannique (17 avril; sous réserve des ententes conclues avec d'autres parties)• Programme d'achat d'obligations provinciales de la Banque du Canada (15 avril)• Crédit d'urgence pour les grandes entreprises (11 mai)• Programme d'achat d'obligations de sociétés de la Banque du Canada (26 mai)• Complément salarial pour les travailleurs essentiels (annoncé le 15 avril; paiements aux provinces et aux territoires à compter du 19 juin)

Loi sur les mesures d'urgence visant la COVID-19

Résumé des mesures approuvées en vertu de la partie 18

PARTIE	Mesures
<p>PARTIE 18</p> <ul style="list-style-type: none">• <i>Assurance-emploi</i>	<ul style="list-style-type: none">• Mesures temporaires liées à l'assurance-emploi (11 mars)• Ordonnance provisoire visant à instaurer la Prestation d'urgence d'assurance-emploi (reflète la PCU pour les prestataires admissibles d'assurance-emploi) (25 mars)• Ordonnance provisoire visant à prolonger de 8 semaines la Prestation d'urgence d'assurance-emploi

Loi sur les mesures d'urgence visant la COVID-19

Mesures prises à ce jour en vertu de la partie 3

DATE	MESURE	DESCRIPTION	DISPO.	ÉTAT
PARTIE 3 – Incident de santé de portée nationale				
11 mars	Fonds de réponse à la COVID-19	Des efforts d'éducation du public (50 M\$); des mesures fédérales accrues en matière de santé publique, comme le dépistage et la surveillance de la COVID-19 (100 M\$); l'achat d'équipement de protection individuelle (50 M\$) – toutes ces mesures s'inscrivent dans le cadre d'un effort de plus de 1 milliard de dollars en vue d'appuyer l'intervention de santé publique du Canada en période de crise.	Fin mars – début avril	<ul style="list-style-type: none"> Le financement a appuyé l'intervention de santé publique fédérale, y compris le financement opérationnel de l'Agence de la santé publique (ASPC) et les achats d'EPI.
18 mars / 25 mars	Prestation canadienne d'urgence (PCU)*	<p>Pour les personnes non payées à l'égard de la COVID-19 pour les raisons suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) les personnes malades ou mises en quarantaine; 2) les personnes devant s'occuper d'un membre de la famille malade ou d'un enfant dont l'école est fermée; 3) pour des raisons de santé publique; 4) pour les personnes qui ne travaillent pas, mais qui n'ont pas été mises à pied (en congé forcé); 5) les personnes qui ont été mises à pied. <p>Taux fixe de 2 000 \$ par mois (500 \$ par semaine) pendant 4 mois – 8 000 \$ par personne).</p> <p>Règles d'admissibilité élargies (15 avril)</p> <ul style="list-style-type: none"> Permettre aux personnes de gagner jusqu'à 1 000 \$ par mois pendant qu'elles reçoivent la PCU. <p>Prolongation de huit semaines (16 juin)</p> <ul style="list-style-type: none"> Permettre aux personnes de recevoir des prestations pendant une période pouvant atteindre six mois Au 10 juillet, un financement jusqu'à concurrence de 473 millions de dollars accordé pour couvrir les coûts de mise en œuvre et d'administration engagés par EDSC et l'ARC. 	<p>A débuté le 6 avril</p> <p>En vigueur pour la période du 15 mars au 3 octobre</p> <p>(L'admissibilité élargie est réputée être entrée en vigueur le 15 mars)</p>	<ul style="list-style-type: none"> 60,34 milliards de dollars en paiements versés à 8,38 millions de demandeurs en date du 16 juillet 2020.

*La prestation d'urgence de l'assurance-emploi a été approuvée en vertu de la partie 18.

Loi sur les mesures d'urgence visant la COVID-19

Mesures prises à ce jour en vertu de la partie 3

DATE	MESURE	DESCRIPTION	DISPO.	ÉTAT
PARTIE 3 (suite) – Incident de santé publique de portée nationale				
Opérations en cours	Aide consulaire aux Canadiens à l'étranger	64 millions de dollars (sur 100 millions) approuvés en vertu de la partie 3 pour appuyer l'aide consulaire aux Canadiens à l'étranger touchés par la pandémie de la COVID-19.	Mars	<ul style="list-style-type: none"> Les efforts sont en cours. À ce jour, AMC a facilité le retour de plus de 59 000 Canadiens sur 627 vols; plus de 4 400 prêts d'urgence approuvés.
18 mars	Soutien aux personnes sans-abri	Financement de 157,5 millions de dollars par l'intermédiaire de l'initiative Vers un chez-soi afin d'aider les personnes sans-abri pendant l'éclosion de la COVID-19.	Avril	<ul style="list-style-type: none"> Premiers paiements le 10 avril. Au 19 mai, toutes les 64 ententes de financement (hors Québec) avaient été signées, et 111,4 millions de dollars avaient été versés aux partenaires communautaires. L'entente Canada-Québec de 21,4 millions de dollars a été signée et annoncée le 29 avril, et la somme de 1 million de dollars pour les sans-abri autochtones au Québec est déboursée. Les responsables évaluent maintenant des propositions afin d'affecter le reste du financement d'environ 22,8 millions de dollars réservé aux communautés ayant des besoins non satisfaits. En date du 25 mai, plus de 50 nouvelles demandes de financement ont été reçues. Le 13 juillet, le ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social a approuvé des affectations de fonds pour les 22,8 M\$ restants réservés au soutien de communautés dont les besoins n'ont pas été pris en compte.
18 mars	Soutien aux refuges pour femmes et aux centres d'aide aux victimes d'agression sexuelle	Financement de 50 millions de dollars aux refuges pour femmes et aux centres d'aide aux victimes d'agression sexuelle afin d'aider leur capacité à gérer ou à prévenir une éclosion dans leurs installations, y compris dans les communautés autochtones.	Avril	<ul style="list-style-type: none"> Les premiers paiements ont débuté le 9 avril. Au 10 juillet, de la somme de 40 millions de dollars affectée à FEGC, dont 30 millions de dollars pour les besoins immédiats, environ 32 millions de dollars avaient été répartis à 93 centres d'aide aux victimes d'agression sexuelle, à 432 refuges pour femmes et à 167 organisations au Québec. À noter que l'entente Canada-Québec de 6,46 millions a été signée le 21 avril. Les 10 millions de dollars restants ont commencé à être distribués. Presque tout le financement destiné aux refuges dans les communautés autochtones (affectation totale de 10 millions de dollars) a été octroyé.

Loi sur les mesures d'urgence visant la COVID-19

Mesures prises à ce jour en vertu de la partie 3

DATE	MESURE	DESCRIPTION	DISPO.	ÉTAT
PARTIE 3 (suite) – Incident de santé publique de portée nationale				
18 mars (Mise à jour le 21 mai)	Fonds de soutien aux communautés autochtones	305 millions de dollars pour répondre aux besoins immédiats des communautés autochtones liés à la COVID-19. Le 21 mai : 75 millions de dollars en financement supplémentaire consacré aux Autochtones vivant hors réserve ou dans des centres urbains.	Avril	<ul style="list-style-type: none"> La majorité des ententes avec les groupes autochtones ont été mises au point et les paiements ont été traités. Les autres ententes devraient être mises au point prochainement.
29 mars	Soutien aux enfants et aux jeunes (Jeunesse, J'écoute)	Un financement de 7,5 millions de dollars pour aider Jeunesse, J'écoute à répondre aux besoins des enfants et des jeunes en matière de santé mentale et émotionnelle découlant de la pandémie de la COVID-19.	Avril	<ul style="list-style-type: none"> Entente finalisée avec Jeunesse, J'écoute.
31 mars	Équipement de protection individuelle et fournitures	2 milliards de dollars pour appuyer l'achat urgent d'équipement de protection individuelle, de ventilateurs et de fournitures nécessaires pour répondre à la COVID-19.	31 mars	<ul style="list-style-type: none"> Du financement a été engagé pour l'achat d'EPI.
3 avril	Soutien aux banques alimentaires et aux organisations alimentaires locales	100 millions de dollars (25 M\$ en 2019-2020) pour appuyer les banques alimentaires et d'autres organisations qui offrent des services d'urgence de lutte contre la faim partout au Canada et qui sont confrontés à une demande accrue de leurs services. Ce financement servira à acheter de la nourriture et d'autres choses indispensables.	Avril	<ul style="list-style-type: none"> 95.8 millions de dollars distribués à ce jour, 4.2 millions de dollars restants.
14 avril	Mesures d'aide pour les services sociaux et de santé dans les communautés du Nord	Jusqu'à 114,9 millions de dollars pour soutenir les communautés du Nord, y compris l'aide aux transporteurs ariens, des subventions alimentaires bonifiées et d'autres préparations aux soins de santé d'urgence et à l'intervention.	Mai	<ul style="list-style-type: none"> Les subventions alimentaires bonifiées sont en place. Le financement devrait être versé aux territoires en mai.

Loi sur les mesures d'urgence visant la COVID-19

Mesures prises à ce jour en vertu de la partie 3

DATE	MESURE	DESCRIPTION	DISPO.	ÉTAT
PARTIE 3 (suite) – Incident de santé publique de portée nationale				
14 avril	Soutien aux entreprises agroalimentaires qui embauchent des travailleurs étrangers temporaires	50 millions de dollars (en 2020-21) afin d'offrir un allègement aux entreprises agroalimentaires pour les coûts supplémentaires engagés en matière de santé et de sécurité pour recourir aux services de travailleurs étrangers temporaires. Montant maximal de 1 500 \$ par travailleur étranger temporaire.	Mai	<ul style="list-style-type: none"> Au 26 juin 2020, 1 446 demandes ont été reçues, 652 d'entre elles ayant été approuvées. La date limite pour la soumission des demandes en vertu de ce programme a été repoussée pour coïncider avec la fin de l'application du décret visant l'obligation de s'isoler au Canada, qui a été reportée au 31 août, 2020.
17 avril	Fonds d'urgence relatif à la COVID-19 pour soutenir les organismes chargés de la culture, du patrimoine et du sport	500 millions de dollars pour établir un nouveau fonds afin d'aider à répondre aux besoins financiers des organismes chargés de la culture, du patrimoine et du sport. Le Fonds sera administré par Patrimoine canadien et offrira un soutien d'une manière conforme à la Subvention salariale d'urgence du Canada et au Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes.	Juin	<ul style="list-style-type: none"> 260 millions de dollars versés jusqu'à maintenant aux bénéficiaires actuels (phase 1). Patrimoine canadien accepte maintenant les demandes pour la phase 2, qui fournira environ 145 millions de dollars en soutien aux organisations qui, à l'heure actuelle, ne reçoivent aucun financement de Patrimoine canadien, du Conseil des arts du Canada, de Téléfilm Canada ou du Fonds des médias du Canada.
21 avril	Soutien aux Canadiens vulnérables par l'entremise d'organismes de bienfaisance et d'organismes à but non lucratif qui offrent des services essentiels	350 millions de dollars afin d'établir un Fonds d'urgence pour l'appui communautaire administré par Emploi et Développement social Canada.	Mai	<ul style="list-style-type: none"> Des intermédiaires nationaux ont reçu des fonds (Croix-Rouge, 80 millions de dollars; Centraide, 120 millions de dollars; Fondations communautaires du Canada, 75 millions de dollars) et les distribuent à des organisations communautaires. Un montant de 75 millions de dollars est réservé pour combler les lacunes.

Loi sur les mesures d'urgence visant la COVID-19

Mesures prises à ce jour en vertu de la partie 3

DATE	MESURE	DESCRIPTION	DISPO.	ÉTAT
PARTIE 3 (suite) – Incident de santé publique de portée nationale				
<p>22 avril, soutien additionnel le 25 juin</p>	<p>Soutien aux étudiants et aux nouveaux diplômés touchés par la COVID-19</p>	<p>Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants proposée (PCUE)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aide aux étudiants admissibles qui poursuivent des études postsecondaires et aux nouveaux diplômés qui ne peuvent pas travailler en raison de la COVID-19 et qui ne sont pas admissibles à la PCU. • 1 250 \$ par mois ou 2 000 \$ pour les étudiants admissibles ayant des personnes à charge ou les étudiants handicapés. <p>Élargir le programme fédéral actuel visant l'emploi, le développement et la jeunesse</p> <ul style="list-style-type: none"> • Créer et prolonger jusqu'à 149 500 emplois, stages et autres possibilités de formation. • Accroître l'aide fondée sur les distinctions et destinée aux étudiants des Premières Nations, Inuits et de la Nation métisse. • Prolonger les bourses d'études supérieures en recherche et les bourses postdoctorales qui arrivent à échéance entre mars et août, et augmenter les subventions fédérales de recherche existantes. <p>D'autres mesures visant à aider les étudiants et les nouveaux diplômés sont décrites à l'annexe.</p>	<p>Mai</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les demandes aux termes de la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants ont commencé le 15 mai. Au 15 juillet 2020, 1,99 milliard de dollars en paiements ont été versés à plus de 1 447 491 demandeurs. Il y a eu 652 102 demandeurs uniques. • Les inscriptions aux programmes d'emploi pour les jeunes et les étudiants sont ouvertes, et les projets d'emploi sont finalisés. • En ce qui concerne les bourses de recherche, les notifications ont été fournies, et les paiements devraient être effectués avant la fin du mois de juillet. • Pour ce qui est des compléments indirects à la recherche, une mise à jour a été diffusée le 30 juin. Celle-ci contenait des renseignements sur le processus à suivre pour obtenir des compléments. Les paiements devraient être effectués d'ici la fin du mois d'août. • Des établissements du Conseil nationale de recherches du Canada de partout au pays offrent 118 opportunités d'emploi pour des étudiants et des détenteurs d'une bourse de recherche.

Loi sur les mesures d'urgence visant la COVID-19 : Mesures prises à ce jour en vertu de la partie 3

DATE	MESURE	DESCRIPTION	DISPO.	ÉTAT
PARTIE 3 (suite) – Incident de santé publique de portée nationale				
23 avril	Mesures de soutien destinées à la recherche médicale sur la COVID-19 et au développement de vaccins	<p>114,9 millions de dollars par l'entremise des Instituts de recherche en santé du Canada pour des projets de recherche qui permettront d'accélérer le développement, les tests et la mise en œuvre de contre-mesures médicales et sociales.</p> <p>200 millions de dollars (sur un total de 300 millions de dollars sur deux ans) pour la création du Groupe de travail sur l'immunité face à la COVID-19 pour établir les priorités et surveiller la coordination d'une série d'enquêtes sérologiques menées à l'échelle du pays afin de fournir des estimations fiables de l'immunité et des vulnérabilités potentielles au sein des populations canadiennes. D'autres mesures associées à la recherche médicale et aux vaccins en sont décrites en annexe.</p>	Prochainement	<ul style="list-style-type: none"> L'annexe comporte des détails concernant les 114,9 millions de dollars destinés à la recherche. Les détails du programme sont en cours de mise au point. Le groupe de travail a été créé, et les travaux sont en cours.
25 avril	Soutien aux transformateurs de poissons et de produits de la mer	62,5 millions de dollars pour appuyer la transformation des poissons et des produits de la mer par l'entremise du nouveau Fonds canadien pour la stabilisation des produits de la mer afin d'aider les entreprises à obtenir un financement à court terme, à accroître leur capacité de stockage, à adopter de nouvelles mesures en matière de santé et de sécurité ainsi qu'à soutenir les mesures visant à améliorer la productivité et à répondre aux demandes changeantes du marché.	Prochainement	<ul style="list-style-type: none"> Les organismes de développement régional ont commencé à accepter les candidatures le 22 juin 2020.
3 mai	Outils de soins et de santé mentale virtuels pour les Canadiens	240,5 millions de dollars pour élaborer, élargir et lancer des outils de soins et de santé mentale virtuels afin d'aider les Canadiens. Le financement allégera le fardeau imposé au système de soins de santé dans le contexte de la COVID-19. Par exemple, il permettra d'aider les Canadiens à communiquer en toute sécurité avec les fournisseurs de soins de santé au téléphone, par message texte ou par vidéoconférence. Il appuie l'accès aux soutiens à la santé mentale et permettra d'élargir les services de santé virtuels aux Canadiens. Le financement servira également à appuyer le portail Espace mieux-être Canada.	Prochainement	<ul style="list-style-type: none"> Les travaux liés aux soins virtuels se poursuivent et des discussions sont en cours avec les provinces et les territoires. En ce qui concerne la santé mentale, le gouvernement a lancé un portail en ligne gratuit auquel les Canadiens peuvent accéder pour obtenir les services d'aide psychologique dont ils ont besoin.
5 mai	Soutien pour les agriculteurs, les entreprises agroalimentaires et la chaîne d'alimentation	50 millions de dollars pour le Programme de récupération d'aliments excédentaires pour aider à redistribuer les stocks de nourriture invendus à des organismes de lutte contre la faim, et 77,5 millions de dollars pour un fonds de transformation d'urgence. D'autres mesures sont présentées en annexe.	Prochainement	<ul style="list-style-type: none"> Le Programme de récupération d'aliments excédentaires a été lancé le 15 juin 2020 et le Fonds d'urgence pour la transformation, le 12 juin 2020. Une annonce a été faite avec la province de l'Ontario le 9 juillet 2020 afin de modifier le programme Agri-protection pour couvrir les risques relatifs à la main-d'œuvre.

Loi sur les mesures d'urgence visant la COVID-19 : Mesures prises à ce jour en vertu de la partie 3

DATE	MESURE	DESCRIPTION	DISPO.	ÉTAT
PARTIE 3 (suite) – Incident de santé publique de portée nationale				
16 avril	Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial (AUCLC)	Entente de principe avec l'ensemble des provinces et des territoires pour la mise en œuvre d'un programme d'aide pour le loyer commercial, qui réduira de 75 % les loyers des petites entreprises touchées par la COVID-19.	25 mai 2020	<ul style="list-style-type: none"> • Demandes acceptées depuis le 25 mai 2020. • Offre de la prolongation d'un mois pour couvrir les loyers en date du 13 juillet 2020. • Au 17 juillet, plus de 42 000 petites entreprises comptant plus de 304 000 employés ont reçu du soutien, ce qui représente plus de 367 millions de dollars en financement.
Annoncé le 17 avril, pouvoir législatif exercé le 5 mai	Autre soutien au crédit pour les entreprises qui n'ont pas accès à d'autres mesures d'urgence	<p>Afin de combler des lacunes des programmes de crédit d'urgence aux entreprises de portée générale, le gouvernement a annoncé des programmes de crédit équivalents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 675 millions de dollars aux agences de développement régional pour fournir du crédit aux petites et moyennes entreprises (Fonds d'aide et de relance régionale); • 287 millions de dollars pour le Réseau de développement des collectivités du Canada afin de fournir des prêts aux petites entreprises (prêt moyen prévu de 40 000 \$) (Fonds d'aide et de relance régionale); • 250 millions de dollars destinés au Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches du Canada pour les entreprises en démarrage et les entreprises innovatrices. 	Fin mai ou juin 2020	<ul style="list-style-type: none"> • Le Fonds d'aide et de relance régionale a commencé à accepter les demandes le 13 mai. Les entreprises peuvent maintenant présenter leur demande par l'intermédiaire de leur agence de développement régional ou de leur société membre du Réseau de développement des collectivités du Canada. • Le Conseil national de recherches a reçu des demandes du 17 au 29 avril. En date du 9 juillet, tout le financement a été affecté et 188 millions de dollars ont été versés aux entreprises bénéficiaires.

Loi sur les mesures d'urgence visant la COVID-19 : Mesures prises à ce jour en vertu de la partie 3

DATE	MESURE	DESCRIPTION	DISPO.	ÉTAT
PARTIE 3 (suite) – Incident de santé publique de portée nationale				
12 mai (Pouvoir législatif exercé le 3 juillet pour l'élargissement du programme Nouveaux Horizons)	Soutien aux aînés	<p>2,5 millions de dollars en versements uniques non imposables de 300 \$ aux aînés admissibles aux prestations de la Sécurité de la vieillesse (SV) et de 200 \$ de plus aux aînés admissibles au Supplément de revenu garanti (SRG) afin de les aider à composer avec les coûts accrus liés à la COVID-19. Cette mesure signifie un total de 500 \$ pour les aînés qui ont droit à la SV et au SRG.</p> <p>Élargir le programme Nouveaux Horizons pour les aînés à l'aide d'un investissement supplémentaire de 20 millions de dollars pour appuyer les organismes qui réalisent des projets communautaires visant à réduire l'isolement. Cette mesure aidera les aînés à maintenir un réseau de soutien social et viendra améliorer leur qualité de vie.</p>	juillet	<ul style="list-style-type: none"> Les paiements par chèque et par dépôt direct ont été versés comme prévu au cours de la semaine du 6 juillet. Environ 113 000 paiements en devise étrangère ont été émis le 16 juillet. Les travaux de Nouveaux Horizons se poursuivent sur les accords de contribution. Vise à verser des fonds aux organisations en août.
11 mai	Campagne de publicité : Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19	10 millions de dollars pour informer les Canadiens et les entreprises de l'aide financière disponible pour les soutenir pendant la pandémie COVID-19, et de la façon dont ils peuvent en faire la demande. La campagne publicitaire est diffusée à la télévision, dans la presse écrite et sur les canaux numériques, ainsi que de tirer parti des efforts de communication non payés déjà en court pour joindre le plus grand nombre de Canadiens possible.	28 avril	<ul style="list-style-type: none"> Mise en marche le 28 avril, 2020.
14 mai	Soutien aux pêcheurs	Jusqu'à 267,6 millions de dollars pour la nouvelle Prestation pour les pêcheurs offrant un soutien au revenu et jusqu'à 201,8 millions pour la nouvelle Subvention aux pêcheurs afin d'accorder un soutien non remboursable en vue d'aider les pêcheurs autonomes admissibles. De nouvelles mesures ou des modifications de l'assurance-emploi sont également proposées afin de permettre aux pêcheurs autonomes et aux pêcheurs à part d'obtenir des prestations sur la base de la rémunération assurable de saisons antérieures.	Prochainement	<ul style="list-style-type: none"> D'autres détails sur ces mesures seront bientôt disponibles.

Loi sur les mesures d'urgence visant la COVID-19 : Mesures prises à ce jour en vertu de la partie 3

DATE	MESURE	DESCRIPTION	DISPO.	ÉTAT
PARTIE 3 (suite) – Incident de santé publique de portée nationale				
15 mai	Soutien pour le milieu de la recherche universitaire	Financement de 450 millions de dollars pour fournir un soutien à la rémunération aux universités et aux instituts de recherche en santé et pour appuyer les activités essentielles liées à la recherche pendant la crise, et pour relancer les opérations une fois que les mesures de distanciation physique seront levées.	Juillet	<ul style="list-style-type: none"> Le lancement a eu lieu le 24 juin, et les premiers paiements (225 millions de dollars) devraient être versés au plus tard le 31 juillet.
16 mai	Soutien à la Croix-Rouge canadienne	41 millions de dollars (sur 100 millions) pour répondre aux besoins immédiats liés à la COVID-19, y compris l'amélioration de la capacité d'intervention de la Croix-Rouge et son soutien des efforts en matière de santé publique.	Fin mai	<ul style="list-style-type: none"> L'entente avec la Croix-Rouge canadienne est signée et exécutée
29 mai	Interventions en matière de santé publique dans les communautés autochtones	285,1 millions de dollars pour appuyer l'intervention de santé publique continue contre la COVID-19 dans les communautés autochtones, notamment des interventions communautaires à la pandémie et des augmentations ciblées des ressources en soins de santé primaires pour les communautés des Premières Nations.	Prochainement	<ul style="list-style-type: none"> Quelque 130 millions de dollars ont été dépensés ou engagés. Des travaux sont en cours en collaboration avec les communautés pour déterminer leurs besoins et réagir à chaque éclosion.
29 mai	Soutien pour le Programme d'aide au revenu dans les réserves	270 millions de dollars pour compéter le Programme d'aide au revenu dans les réserves afin de répondre à la demande accrue, ce qui aidera les particuliers et les familles à subvenir à leurs besoins de base.	Prochainement	<ul style="list-style-type: none"> Des travaux sont en cours pour mettre au point les affectations aux communautés.
5 juin	Soutien aux personnes handicapées	15 millions de dollars pour créer le Volet national pour l'accessibilité en milieu de travail dans le cadre du Fonds d'intégration pour les personnes handicapées. (Voir l'annexe pour obtenir des détails sur le paiement unique effectué aux personnes handicapées).	Prochainement	<ul style="list-style-type: none"> Le financement accordé aux organisations qui lancent des projets dans le cadre du Fonds d'intégration pour les personnes handicapées devrait être versé en août ou en septembre.

Loi sur les mesures d'urgence visant la COVID-19 : Mesures prises à ce jour en vertu de la partie 3

DATE	MESURE	DESCRIPTION	DISPO.	ÉTAT
PARTIE 3 (suite) – Incident de santé publique de portée nationale				
11 juin	Soutien aux entreprises et aux économies autochtones locales	133,0 millions de dollars pour aider les communautés autochtones à soutenir leurs entreprises et économies locales, y compris 117,0 millions de dollars pour aider les petites entreprises autochtones communautaires et 16,0 millions de dollars pour aider les entreprises autochtones du secteur touristique.	Prochainement	<ul style="list-style-type: none"> D'autres détails sur ces mesures seront bientôt communiqués.
19 juin	Soutien aux musées nationaux du Canada	25,7 millions de dollars en 2020-21 pour aider les six musées nationaux du Canada et la Commission des champs de bataille nationaux à maintenir leurs services essentiels et à être en mesure de rouvrir leurs portes au public une fois les mesures de précaution levées.	Immédiatement	<ul style="list-style-type: none"> Le financement sera immédiatement distribué à ces institutions.
Annoncé le 22 avril, pouvoir législatif exercé le 25 juin	Bourse canadienne pour le bénévolat étudiant	<p>Une nouvelle initiative de bénévolat national visant à reconnaître les contributions des étudiants aux efforts de lutte contre la COVID-19. La Bourse canadienne pour le bénévolat étudiant fournira aux étudiants qui choisissent d'aider leur communautés jusqu'à 5 000 \$ pour poursuivre leurs études à l'automne, en fonction de leur contribution.</p> <p>Des détails supplémentaires sont disponibles sur la plateforme Je veux aider.</p>	Juin	<ul style="list-style-type: none"> Les étudiants peuvent postuler pour des stages jusqu'au 21 août 2020 et compléter leurs heures de bénévolat jusqu'au 31 octobre 2020.
	Opérations en cours	Entente sur la relance sécuritaire – Achats d'EPI au niveau fédéral	Dans le cadre de la contribution fédérale pour l'entente sur la relance sécuritaire, financement en 2020-2021 pour l'achat d'équipement de protection individuelle (EPI) et de fournitures connexes servant à appuyer la réponse continue du Canada à la pandémie de COVID-19. Comprend 4,05 milliards de dollars pour l'achat d'EPI et de fournitures pour les travailleurs de la santé et 500 millions de dollars pour l'achat d'EPI et de fournitures connexes pour les fournisseurs de services essentiels et d'autres organisations.	Immédiatement

Loi sur les mesures d'urgence visant la COVID-19 : Mesures prises à ce jour en vertu de la partie 3

DATE	MESURE	DESCRIPTION	DISPO.	ÉTAT
PARTIE 3 (suite) – Incident de santé publique de portée nationale				
Opérations en cours	EPI pour fournisseurs de services essentiels	Financement additionnel de 500 millions de dollars pour aider à l'achat d'EPI et d'équipements connexes pour les fournisseurs de services essentiels.	Immédiatement	<ul style="list-style-type: none"> Les efforts se poursuivent
8 juillet	Soutien au Centre national des Arts du Canada	18,2 millions de dollars au Centre national des Arts pour couvrir les coûts d'exploitation et les coûts de réouverture associés à la pandémie de la COVID-19.	Immédiatement	<ul style="list-style-type: none"> Les fonds seront attribués au Centre national des Arts immédiatement.
8 juillet	Soutien à la Société des ponts fédéraux Limitée	2,6 millions de dollars attribués à la Société des ponts fédéraux Limitée pour compenser les manques à gagner enregistrés par le pont international de la Voie maritime, qui relie le Canada aux États-Unis dans le sud-est de l'Ontario, en raison de la COVID-19. Les fonds assureront l'utilisation ininterrompue et sans danger du pont.	Immédiatement	<ul style="list-style-type: none"> D'autres détails suivront.
8 juillet	Fonds d'urgence pour Granville Island	Fonds d'urgence de 16,7 millions de dollars attribué en 2020-2021 à la Société canadienne d'hypothèques et de logement pour assurer la gestion de Granville Island et la continuité de ses activités pour un an.	Immédiatement	<ul style="list-style-type: none"> D'autres détails suivront.
Opérations en cours	Soutien à Santé Canada et à l'Agence de la santé publique du Canada	88 millions de dollars à Santé Canada et à l'Agence de la santé publique du Canada pour améliorer la réponse du Canada à la pandémie de la COVID-19.	Immédiatement	<ul style="list-style-type: none"> Les efforts se poursuivent

Loi sur les mesures d'urgence visant la COVID-19

Mesures prises à ce jour en vertu de la partie 8

DATE	MESURE	DESCRIPTION	DISPO.	ÉTAT
PARTIE 8 – Loi sur la gestion des finances publiques				
24 mars	Programme d'achat de titres provinciaux sur les marchés monétaires (PAPM)	Nouveaux programmes visant à soutenir les liquidités et l'efficience des marchés de financement annoncés par la Banque du Canada*.	25 mars	<ul style="list-style-type: none"> • 7,6 milliards de dollars**
15 avril	Programme d'achat d'obligations provinciales (PAOP)		7 mai	<ul style="list-style-type: none"> • 5,3 milliards de dollars**
27 mars	Programme d'achat de papier commercial (PAPC)		2 avril	<ul style="list-style-type: none"> • 0,3 milliard de dollars**
15 avril	Programme d'achat d'obligations de sociétés (PAOS)		26 mai	<ul style="list-style-type: none"> • 0,1 milliard de dollars**
27 mars	Achats de titres du gouvernement du Canada sur le marché secondaire		1 ^{er} avril	<ul style="list-style-type: none"> • 88,3 milliards de dollars**
Du 1^{er} avril au 17 juillet	Emprunts extraordinaires		Le ministre des Finances a approuvé des emprunts extraordinaires pendant la pandémie de la COVID-19. Il a emprunté 477,4 milliards de dollars entre le 1 ^{er} avril et le 17 juillet. Voir l'annexe pour obtenir de plus amples renseignements.	1 ^{er} avril

* Risque de pertes pour les programmes visant à soutenir les liquidités. La Banque du Canada n'a pas fourni aucune estimation des pertes, mais elle considère que la dette provinciale, le profil des échéances des achats admissibles de valeurs mobilières et les exigences minimales en matière de cote de crédit du PAPC et du PAOS ne présentent qu'un faible risque d'entraîner des pertes. En ce qui concerne les achats de titres du gouvernement du Canada sur le marché secondaire, des pertes surviendraient uniquement si les titres étaient vendus.

** Montants restants détenus par la Banque du Canada en date du 16 juillet 2020.

Loi sur les mesures d'urgence visant la COVID-19

Mesures prises à ce jour en vertu de la partie 8

DATE	MESURE	DESCRIPTION	DISPO.	ÉTAT
PARTIE 8 (suite) – Loi sur la gestion des finances publiques				
17 avril	Nettoyage des puits pétroliers et gaziers orphelins et inactifs	Soutien financier à l'Alberta (1 milliard de dollars pour les puits inactifs), à la Saskatchewan (400 millions de dollars pour les puits orphelins et inactifs) et à la Colombie-Britannique (120 millions de dollars pour les puits orphelins et inactifs). De plus, 200 millions de dollars à l'Orphan Well Association de l'Alberta pour le nettoyage des puits orphelins (entièrement remboursable).	Juin	<ul style="list-style-type: none"> Les provinces ont annoncé des programmes, alors que des ententes avec les bénéficiaires sont en voie d'être finalisées. On s'attend à ce que le financement soit versé en juillet/août.
11 mai	Crédit d'urgence pour les grandes entreprises	Financement provisoire pour les grandes entreprises du Canada dont les besoins ne sont pas satisfaits par l'intermédiaire du financement traditionnel en vue de protéger les emplois canadiens, d'aider les entreprises à survivre au ralentissement économique actuel et d'éviter les faillites d'entreprises par ailleurs viables, dans la mesure du possible.	20 mai	<ul style="list-style-type: none"> Début de la période de demande le 20 mai.
15 avril	Complément salarial pour les travailleurs essentiels	Transfert maximal de 3 milliards de dollars aux provinces et aux territoires afin de soutenir des augmentations salariales pour les travailleurs essentiels à faible revenu.	19 juin	<ul style="list-style-type: none"> Paiements aux provinces et aux territoires à compter du 19 juin. 2,4 milliards de dollars déboursés jusqu'à maintenant (0,3 milliard depuis le dernier rapport).

Loi sur les mesures d'urgence visant la COVID-19

Mesures prises à ce jour en vertu de la partie 18

DATE	MESURE	DESCRIPTION	DISPO.	ÉTAT
PARTIE 18 – Assurance-emploi				
25 mars	Mesures temporaires liées à l'assurance-emploi	<p>Ordonnance provisoire visant à instaurer la Prestation d'urgence d'assurance-emploi (reflète la PCU pour les demandeurs admissibles d'assurance-emploi).</p> <p>Élargir la prestation d'urgence d'assurance-emploi pour inclure les travailleurs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> les travailleurs saisonniers qui ont épuisé leurs prestations régulières d'assurance-emploi et ne sont pas en mesure d'entreprendre leur travail saisonnier régulier en raison de l'éclosion de COVID-19; les travailleurs qui viennent d'épuiser leurs prestations régulières d'assurance-emploi et ne sont pas en mesure de se trouver un emploi ou de retourner au travail en raison de la COVID-19. <p>D'autres ordonnances provisoires peuvent être émises pour modifier la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i> afin d'atténuer les effets économiques de la COVID-19.</p> <p>Renonciation à l'obligation de fournir un certificat médical pour les bénéficiaires de prestations de maladie de l'assurance-emploi en quarantaine</p>	Immédiatement (jusqu'au 3 octobre 2020)	<ul style="list-style-type: none"> Depuis le 16 mars, les 4,41 millions de demandes de prestation d'urgence d'assurance-emploi présentées par l'intermédiaire de Service Canada ont toutes été traitées, ce qui représente des paiements de 26,66 milliards de dollars (en date du 16 juillet 2020).
24 juin	Prolongation de la Prestation d'urgence d'assurance-emploi	<p>Ordonnance provisoire visant à prolonger de 8 semaines la Prestation d'urgence d'assurance-emploi (c.-à-d. de 16 semaines à 24 semaines).</p>	Immédiatement (jusqu'au 3 octobre 2020)	<ul style="list-style-type: none"> Les demandeurs aux termes de la Prestation d'urgence d'assurance-emploi commenceront à percevoir leurs prestations pour leurs 16 semaines initiales à compter du 5 juillet.

ANNEXE :

Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19 – Aperçu

Annexe : Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19 – Aperçu

PROTÉGER LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ	RÉPERCUSSIONS ¹ (M\$)	MISE EN ŒUVRE
Intervention de santé publique immédiate (dont 25 M\$ pour l'ASPC en 2019-2020)	50	Immédiatement
Fonds de réponse à la COVID-19 (dont 500 M\$ pour les provinces et les territoires en 2019-2020, et 50 M\$ provenant de ressources existantes)	1 025	Immédiatement
Financement pour l'équipement de protection individuelle (EPI) et des fournitures (dont 200 M\$ en 2019-2020)	2 000	En vigueur au 31 mars
Entente sur la relance sécuritaire, contribution fédérale proposée (comprend du soutien pour les soins de santé, dont la santé mentale et la consommation problématique de substances; le soutien au dépistage et à la recherche des contacts pour les groupes vulnérables; la garde d'enfants, les congés de maladie, les municipalités et l'acquisition d'équipement de protection individuelle)	19 351	En attente d'échange de lettres avec les P/T et opérations en cours (EPI)
Soutien en matière d'EPI et d'équipement connexe pour les travailleurs essentiels (soutien et financement accru pour l'approvisionnement)	511	Opérations en cours
Soutien à Santé Canada et à l'Agence de la santé publique du Canada	88	Immédiatement
Réduire les coûts d'importation afin de faciliter l'accès aux produits médicaux essentiels	281 ²	Opérations en cours
Mesures d'aide pour les services sociaux et de santé dans les communautés du Nord (priorités critiques, transporteurs aériens, subvention alimentaire bonifiée)	115	Mai
Soutien aux partenaires internationaux (comprend 322,9 M\$ provenant du Compte de crises de l'enveloppe de l'aide internationale ou découlant de la réaffectation de fonds, en date du 17 juillet)	443	Immédiatement
Recherche médicale sur la COVID-19 et développement de vaccins (sur deux ans)	1 127	Prochainement
Aide consulaire (dont 36 M\$ en 2019-2020)	100	Opérations en cours
Outils de soins et de santé mentale virtuels pour les Canadiens	241	Prochainement
Améliorer les mesures de santé publique dans les communautés autochtones	285	Prochainement
Total – Protéger la santé et la sécurité	25 617	

MESURES DE SOUTIEN DIRECT

PARTICULIERS

Prestation canadienne d'urgence (PCU)	80 473 ³	Début le 6 avril
Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC)	83 600 ⁴	Début mai (les demandes en ligne ont commencé le 27 avril)
Subvention salariale temporaire de 10 % pour les entreprises	2 080 ⁵	Du 18 mars au 19 juin 2020
Complément salarial pour les travailleurs essentiels	3 000	Début le 19 juin
Bonification temporaire du crédit pour la TPS	5 515	Avril
Bonification temporaire de l'Allocation canadienne pour enfants	1 997 ⁶	Mai
Paiements des prêts d'études canadiens	190	En vigueur au 30 mars
Annuler le délai de carence de l'assurance-emploi pour les personnes en quarantaine obligatoire	5	Immédiatement
Campagne de publicité : Plan d'intervention du gouvernement du Canada pour répondre à la COVID-19 - 2020-2021	10	Débuté le 28 avril
Communications et marketing en lien avec la COVID-19	50	Opérations en cours
<i>Soutien aux étudiants et aux nouveaux diplômés (sur deux ans)</i>		
Programmes d'emploi et de perfectionnement des compétences pour les jeunes (mis à jour le 25 juin)	1 008	Débuté en mai
Programme de prêts d'études canadiens (sur deux ans)	1 930	Le 1 ^{er} août
Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants (PCUE)	5 250	Débuté le 15 mai
Bourse canadienne pour le bénévolat étudiant	900	Opérations en cours
<i>Soutien aux aînés</i>		
Versement unique aux bénéficiaires de la Sécurité de la vieillesse et du SRG	2 509	Semaine du 6 juillet
Élargissement du programme Nouveaux Horizons pour les aînés	20	Août
Réduction du montant minimal des retraits des FERR	495	Mars
Contribution de 9 M\$, par l'entremise de Centraide, destinée aux organismes locaux (en 2019-2020)	9	Mars

Annexe : Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19 – Aperçu

MESURES DE SOUTIEN DIRECT (SUITE)	RÉPERCUSSIONS ¹ (M\$)	MISE EN ŒUVRE
<i>Soutien aux groupes vulnérables</i>		
Fonds de soutien aux communautés autochtones (mis à jour en tenant compte de l'annonce du 21 mai)	380	Début le 14 avril
Soutien au Programme d'aide au revenu dans les réserves	270	Prochainement
Soutien aux refuges pour femmes et aux centres d'aide aux victimes d'agression sexuelle, y compris les installations dans les collectivités autochtones	50	Avril
Protection et soutien des femmes et des filles autochtones fuyant la violence (deux premiers exercices)	29 ⁷	Travaux en cours sur la déclaration d'intérêts
Soutien aux personnes sans-abri (par l'entremise de Vers un chez-soi)	158	Avril
Soutien aux enfants et aux jeunes (Jeunesse, J'écoute)	8	Avril
Soutien aux banques alimentaires et aux organisations alimentaires locales (dont 25 M\$ en 2019-2020)	100	Avril
Soutien aux organismes de bienfaisance et à but non lucratif qui desservent les populations vulnérables	350	Prochainement
Soutien aux personnes handicapées (1 millions de dollars en financement existant)	865	Début à l'automne 2020
Soutien à la Croix-Rouge canadienne	100	Juin
ENTREPRISES, SOUTIEN SUPPLÉMENTAIRE DESTINÉ À UN SECTEUR PARTICULIER		
Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes – incitatif de 25 %	13 750 ⁸	Début le 9 avril
Autre soutien au crédit pour les entreprises qui n'ont pas accès à d'autres mesures d'urgence (par l'intermédiaire des agences de développement régional, du Réseau de développement des collectivités, de Futurpreneur Canada, du Programme d'aide à la recherche industrielle)	1 232	Mai
Soutien aux économies autochtones locales et à l'industrie du tourisme autochtone	133	Prochainement
Soutien aux entreprises autochtones et aux institutions financières autochtones	307	Fin mai ou juin
Allègement financier pour les Premières Nations par l'intermédiaire de l'Autorité financière des Premières Nations	17	Lancé
Soutien aux entreprises du Nord (provenant des ressources existantes)	15	Immédiatement
Améliorations au programme Travail partagé	12	Immédiatement
Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial (AUCLC)	2 974	Mai
<i>Moins: Contribution des provinces pour l'AUCLC</i>	-569	
Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat – supplément pour l'écosystème	15	Juillet
Remplacement des recettes et allègement des loyers de Parcs Canada	74	Immédiatement
Fonds d'urgence pour Granville Island	17	Immédiatement
Subvention salariale pour le personnel des fonds non publics, Forces canadiennes	6	Immédiatement
Soutien à la Société des ponts fédéraux Limitée	3	Immédiatement
<i>Soutien destiné à des secteurs particuliers</i>		
Soutien au secteur du transport aérien	331	Immédiatement
Soutien pour les services d'inspection des aliments	20	Mai
Soutien aux entreprises qui embauchent des travailleurs étrangers temporaires	54 ⁹	Début le 8 mai
Soutien aux organisations chargées de la culture, du patrimoine et du sport	500	Juin
Soutien au secteur de la radiodiffusion	35 ¹⁰	Immédiatement
Soutien aux musées nationaux du Canada	26	Immédiatement
Soutien au Centre national des Arts du Canada pendant la pandémie de COVID-19	18	Immédiatement
Fonds de réduction des émissions pour le secteur pétrolier et gazier (sur deux ans)	750	T3 de 2020
Nettoyage d'anciens puits pétroliers et gaziers	1 720	Juillet/août
Financement d'urgence pour les mesures de sécurité des activités d'exploitation forestière	30	Prochainement
Soutien pour les agriculteurs, les entreprises agroalimentaires et la chaîne d'approvisionnement	453	Mi-juin
Soutien aux transformateurs de poissons et de produits de la mer	63	Début le 22 juin

Annexe : Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19 – Aperçu

Soutien aux pêcheurs du Canada	469	Prochainement
Soutien pour milieu de la recherche universitaire du Canada	450	Prochainement
Total – Mesures de soutien direct	214 255	

SOUTIEN FISCAL À LA LIQUIDITÉ

Soutien à la liquidité par l'ARC et l'ASFC aux entreprises et aux particuliers

Report des paiements au titre des déclarations de revenus des particuliers après août	55 000	Immédiatement
Report des remises de la taxe de vente et des droits de douane	30 000	Fin le 30 juin 2020
Appuyer les emplois et des activités sécuritaires dans le secteur des petites sociétés minières	50 ¹¹	Immédiatement
Total – Soutien à la liquidité	85 050	

Total – Protéger la santé et la sécurité; Mesures de soutien direct; Soutien fiscal à la liquidité **324 922**

En % du PIB¹ **14,1 %**

AUTRES MESURES DE SOUTIEN À LA LIQUIDITÉ ET D'ALLÈGEMENT LIÉES AU CAPITAL	RÉPERCUSSIONS ¹ (M\$)	MISE EN ŒUVRE
---	----------------------------------	---------------

Programme de crédit aux entreprises (PCE) (par la BDC et EDC)

Programme de garantie et de prêts pour les petites et moyennes entreprises	40 000	Avril
Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes	41 250 ⁸	Débuté le 9 avril
Aide financière pour les moyennes entreprises dans le cadre du PCE	À déterminer ¹²	Semaine du 15 juin
Soutien au crédit et à la liquidité pour le secteur agricole	5 200	Immédiatement
Crédit d'urgence pour les grands employeurs	À déterminer ¹²	Immédiatement
Soutien au crédit et à la liquidité par l'entremise de la Banque du Canada, de la SCHL et des prêteurs commerciaux	300 000 ¹³	Immédiatement

Total – PCE, autres mesures de soutien au crédit et à la liquidité **386 450**

Allègement liés au capital (réserves pour stabilité intérieure, BSIF)

	300 000	
Total – PCE, autres mesures de soutien au crédit et à la liquidité et réserves pour stabilité intérieure du BSIF	686 450	

¹ Incidence totale en 2020-2021, sauf indication contraire. Diffère du coût financier selon la comptabilité d'exercice, qui est inférieur. Le pourcentage du PIB est basé sur le PIB de 2019. Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

² L'estimation repose sur l'hypothèse que la renonciation aux tarifs s'applique jusqu'en 2020-2021. Elle pourrait être abrogée plus tôt.

³ Estimation révisée en fonction de la participation observée et de la prolongation de huit semaines. Comprend des coûts de mise en œuvre et administratifs jusqu'à concurrence de 473 M\$ pour l'administration du programme par EDSC et l'ARC.

⁴ Coût budgétaire estimatif total du programme tel qu'annoncé par le ministre des Finances le 17 juillet.

⁵ Estimation révisée.

⁶ Estimation révisée sur la base des paiements observés.

⁷ Profil des deux premiers exercices (2020-2021 et 2021-2022) du financement total de 90,6 millions de dollars sur cinq ans, et 11,2 millions de dollars par la suite, annoncé le 29 mai pour protéger et soutenir les femmes et les filles autochtones fuyant la violence, y compris la construction de nouveaux refuges et le soutien aux coûts d'exploitation.

⁸ Estimation. Prend en compte l'élargissement du programme annoncé le 26 juin et la participation observée jusqu'ici.

⁹ Inclut 4 millions de dollars en remboursements au titre des évaluations d'impact sur le marché du travail (EIMT) aux employeurs admissibles qui ont été touchés par la pandémie et ne sont plus en mesure d'embaucher des travailleurs étrangers temporaires.

¹⁰ Estimation révisée comprenant les frais reliés au régime d'avantages sociaux des employés et des locaux de Services publics et Approvisionnement Canada.

¹¹ Incidence budgétaire de 2019-2020 à 2021-2022.

¹² Les estimations des coûts et des répercussions sont en cours de révision, sous réserve de la disponibilité de données sur la participation.

¹³ Les chiffres représentent les estimations inférieures en fonction du soutien au crédit et à la liquidité annoncé jusqu'ici.

Annexe : Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19 – Autres mesures : Protéger la santé et la sécurité

MESURE	DESCRIPTION	DISPO.	ÉTAT
Appui aux efforts internationaux	442,9 millions de dollars (dont 50 millions de dollars annoncés dans le cadre du Fonds d'intervention COVID-19) pour répondre aux demandes mondiales et bilatérales d'aide d'urgence ainsi que pour soutenir les efforts internationaux de mise au point de vaccins.	Immédiatement	Le financement a été alloué aux éléments prioritaires suivants : 180 millions de dollars pour des impacts humanitaires et de développement immédiats; 100 millions de dollars pour l'initiative du Dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la COVID-19 (Accélérateur ACT); 84,5 millions de dollars aux partenaires internationaux afin de soutenir les appels de motif humanitaire; 60 millions à la Coalition pour les innovations en préparation aux épidémies pour le développement d'un vaccin contre la COVID-19; 30 millions pour répondre à des demandes d'aide concernant un pays; 33,4 millions de dollars pour d'autres initiatives visant à aider les pays vulnérables; 5 millions pour le renforcement des capacités en matière de sécurité sanitaire mondiale.
Mesures de soutien destinées à la recherche médicale sur la COVID-19 et au développement de vaccins	<ul style="list-style-type: none"> Financement de 40 millions de dollars sur deux ans pour le réseau canadien de génomique COVID-19 afin de coordonner les efforts de séquençage du génome du virus et de l'hôte partout au Canada. 23 millions de dollars sur deux ans pour le Vaccine and Infectious Disease Organization-International Vaccine Centre afin d'accélérer le développement d'un vaccin contre la COVID-19. Financement de 29 millions de dollars sur deux ans pour permettre au Conseil national de recherches de lancer la deuxième étape des mises à niveau essentielles de son installation de recherche en thérapeutique en santé humaine de Royalmount pour la préparer à produire les vaccins pour essais cliniques. Financement de 600 millions de dollars, au moyen du Fonds d'innovation stratégique, sur deux ans pour appuyer les essais cliniques de vaccins et de thérapie dirigés par le secteur privé. Financement de 10 millions de dollars sur deux ans pour une initiative canadienne de surveillance des données afin de coordonner et de communiquer les données liées à la pandémie partout au pays. Financement de 10,3 millions de dollars sur deux et de 5 millions de dollars par la suite pour appuyer le Canadian Immunization Research Network dans ses recherches liées aux vaccins et ses essais cliniques. Soutien de 114,9 millions de dollars pour la recherche sur les contre-mesures médicales et sociales (décrites à la partie 3). Financement de 300 millions de dollars sur deux ans pour la mise sur pied du Groupe de travail sur l'immunité face à la COVID-19, qui fournira des estimations fiables de l'immunité potentielle au sein des populations canadiennes (décrites à la partie 3). 	Prochainement	<p>Les détails du programme sont en cours de mise au point.</p> <p>Le période de demandes auprès du Fonds stratégique pour l'innovation pour appuyer les essais cliniques de vaccins et de thérapies a pris fin le 11 mai. ISDE examine actuellement les demandes.</p> <p>En ce qui concerne le 114,9 millions de dollars pour la recherche, les fonds proviennent de certains volets du programme, et les détails du programme sont en cours d'élaboration pour d'autres. Les résultats du concours visant une intervention de recherche rapide (valeur de 99 millions de dollars) ont été annoncés le 25 juin.</p> <p>Des mises à niveau essentielles dans l'installation de Royalmount du Conseil national de recherches conformément à la norme de bonnes pratiques de fabrication sont en cours. L'installation commencera la production préliminaire de vaccins pour essais cliniques dès le début du mois de septembre (attente de l'approbation de Santé Canada). Un groupe de travail a été mis sur pied et les travaux sont en cours.</p>

Annexe : Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19 – Autres mesures : Protéger la santé et la sécurité

MESURE	DESCRIPTION	DISPO.	ÉTAT
Création du Conseil sur l'approvisionnement lié à la COVID-19	Le dimanche 3 mai, le premier ministre a annoncé la création du nouveau Conseil sur l'approvisionnement lié à la COVID-19, chargé de trouver des solutions novatrices pour assurer l'approvisionnement en équipement médical essentiel pour répondre aux besoins à court et à long terme. Les travaux du conseil, qui sera formé d'experts d'organisations comme la Chambre de commerce du Canada et la Croix-Rouge, viendraient compléter les efforts d'approvisionnement actuels du Canada à toutes les étapes, de la production à la distribution.	Immédiatement	En vigueur
Réduire les coûts d'importation afin de faciliter l'accès aux produits médicaux essentiels	À compter du 16 mars, les marchandises importées devant être utilisées dans des cas d'urgence par ou pour le compte de certaines entités liées à la santé, y compris les hôpitaux, les organismes de première intervention et les maisons de soins, en vue de répondre à la COVID-19, sont éligibles à un allègement des droits de douane et de taxe de vente. À compter du 5 mai, les importations de certaines marchandises, y compris les fournitures médicales comme l'équipement de protection individuelle, sont éligibles à un allègement des droits de douane. L'allègement est disponible pour tous les importateurs des marchandises spécifiées, notamment les entreprises, les distributeurs et les particuliers canadiens.	En vigueur depuis le 16 mars 2020 et le 5 mai 2020 et jusqu'à nouvel ordre	En vigueur
Soutien en matière d'EPI et d'équipement connexe pour les travailleurs essentiels	11 millions de dollars pour renforcer la capacité d'approvisionnement en réponse à la demande accrue découlant de la réponse à la COVID-19, y compris un soutien accru au personnel chargé des achats, une coordination fédérale-provinciale-territoriale accrue, et le soutien au nouveau Conseil sur l'approvisionnement lié à la COVID-19.	Immédiatement	En vigueur
Protection et soutien des femmes et des filles autochtones fuyant la violence	85,6 millions de dollars sur cinq ans et 10,2 millions de dollars par la suite pour construire 12 nouveaux refuges et en appuyer les coûts d'exploitation afin d'aider à protéger et à soutenir les femmes et les filles autochtones victimes de violence et fuyant la violence. 1 million de dollars par année par la suite pour soutenir la mobilisation avec les chefs Métis et les fournisseurs de services pour fournir des refuges et réaliser des projets de prévention de la violence pour les femmes, les filles, les personnes LGBTQ et bispirituelles métis.	Travaux en cours	Des travaux sont en cours pour lancer un processus de déclaration d'intérêts en vue d'obtenir un financement pour les nouveaux refuges.

Annexe : Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19 – Autres mesures : Protéger la santé et la sécurité

MESURE	DESCRIPTION	DISPO.	ÉTAT
<p>Entente sur relance sécuritaire</p>	<p>Plus de 19 milliards de dollars pour soutenir la reprise des économies du Canada au cours des six à huit prochains mois, notamment au moyen des mesures suivantes : accélérer le dépistage et la recherche des contacts, assurer un approvisionnement suffisant d'équipement de protection individuelle (dont les 4,55 milliards pour l'achats d'EPI au niveau fédéral, à la diapo 17), et veiller à ce que les systèmes de soins de santé aient la capacité de gérer les éclosions futures. Ces investissements permettront également de soutenir les populations vulnérables, de venir en aide aux personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale ou de consommation problématique de substances, d'assurer la sécurité dans les garderies pour les enfants et les éducateurs, d'appuyer les services municipaux essentiels et d'offrir des congés de maladie payés.</p>	<p>Entente conclue; les discussions se poursuivent.</p>	<p>Chaque province et chaque territoire devra indiquer comment le fonds seront investis pour avoir droit au financement.</p>

Annexe : Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19 – Autres mesures : Soutien aux particuliers

MESURE	DESCRIPTION	DISPO.	ÉTAT
Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC)	<p>La Subvention salariale d'urgence du Canada subventionnera les salaires à un taux de 75 %, jusqu'à concurrence de 847 \$ par semaine par employé, pour les employeurs admissibles dont les revenus ont diminué d'au moins 15 % en mars ou de 30 % en avril, en mai ou en juin en raison de la COVID-19. Les employeurs admissibles auraient droit à la Subvention, rétroactive au 15 mars.</p> <p>Le 17 juillet, le ministre des Finances a annoncé une proposition de modifications au programme afin d'aider un plus grand nombre de travailleurs à reprendre leur emploi rapidement et d'aider les entreprises canadiennes les plus touchées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prolongation de la SSUC renouvelée jusqu'au 21 novembre 2020 en vue de continuer d'offrir un soutien jusqu'au 19 décembre 2020 • Ajout des employeurs dont les revenus ont baissé de moins de 30 % et offre d'une subvention salariale qui baisse graduellement à tous les employeurs admissibles • Instauration d'une subvention complémentaire de 25 % pour tous les employeurs qui ont été les plus touchés par la pandémie • Garantie que les employeurs ayant déjà pris des décisions opérationnelles pour les mois de juillet et d'août n'obtiennent pas un taux de subvention inférieur à celui qu'ils auraient obtenu en vertu des règles précédentes • Traitement de certains problèmes techniques signalés par les intervenants 	Lancé le 27 avril	En date du 21 juillet, 736 420 demandes avaient été reçues. 724 000 demandes avaient été approuvées, dont 269 940 provenant de demandeurs uniques. Une somme de 22,26 milliards de dollars en subventions salariales a été versée.
Subvention salariale temporaire de 10 %	Mesure de soutien à la paye en vertu de laquelle les employeurs admissibles pouvaient recevoir une subvention salariale temporaire de 10 %, jusqu'à concurrence de 1 375 \$ par employé et de 25 000 \$ par employeur.	Terminé	Première période de versements en vigueur pour la rémunération versée du 18 mars au 19 juin. Pour un payeur régulier, les retenues à la source étaient dues à l'ARC le 15 avril.

Annexe : Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19 – Autres mesures : Soutien aux particuliers

MESURE	DESCRIPTION	DISPO.	ÉTAT
Bonification du crédit pour la TPS	Paiement supplémentaire unique au titre du crédit pour TPS (le montant maximal du paiement a doublé – par exemple, une personne seule sans enfants recevra un supplément de 443 \$; un parent seul avec deux enfants recevra 886 \$ de plus).	9 avril	Paiements supplémentaires versés en avril (la majorité le 9 avril).
Bonification de l'ACE	Paiement supplémentaire de l'ACE de 300 \$ par enfant.	20 mai	Compléments versés dans le cadre du paiement de l'ACE prévu le 20 mai.
Report de paiement hypothécaire	La SCHL et les assureurs hypothécaires privés permettent aux prêteurs de reporter jusqu'à six paiements hypothécaires mensuels pour les emprunteurs touchés.	Maintenant	Plus de 743 000 reports de paiements hypothécaires*.
Report des paiements au titre des déclarations de revenus des particuliers	La date d'échéance de production des déclarations de revenus avait été reportée au 1 ^{er} juin 2020. Les particuliers pouvaient reporter leurs paiements d'impôt sur le revenu jusqu'au 31 août 2020 inclusivement.	Maintenant	Le report des paiements au titre des déclarations de revenus des particuliers est en vigueur.
Améliorations au programme de Travail partagé	Améliorations apportées au programme de Travail de partagé – prolonger la durée maximale de 38 semaines à 76 semaines.	Immédiatement	Cette mesure a été annoncée le 11 mars 2020 et est entrée en vigueur le 15 mars 2020. Elle demeure en vigueur.
Moratoire sur les prêts d'études canadiens	Moratoire sur les remboursements ou intérêts liés aux prêts d'études canadiens.	En vigueur au 30 mars	Cette mesure a été annoncée le 18 mars 2020 et est entrée en vigueur le 30 mars 2020. Elle demeure en vigueur.

*Données provenant de l'Association des banquiers canadiens en date du 24 juin.

Annexe : Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19 – Autres mesures : Soutien aux particuliers

MESURE	DESCRIPTION	DISPO.	ÉTAT
FERR	Réduction temporaire de 25 % du montant minimal des retraits des FERR.	Maintenant	Cette mesure est entrée en vigueur le 18 mars et a été promulguée le 25 mars 2020.
Soutien aux aînés (Contribution de 9 M\$, par l'entremise de Centraide, destinée aux organismes locaux (en 2019-2020))	9 millions de dollars pour fournir des services essentiels aux aînés canadiens touchés par la COVID-19.	Immédiatement	Financement entièrement versé à Centraide au 31 mars. La distribution des fonds par les organismes communautaires locaux est en cours.
Changements apportés au programme Emplois d'été Canada*	Augmenter la subvention salariale de façon à ce que les employeurs des secteurs privé et public puissent également toucher jusqu'à 100 % du salaire horaire minimum provincial ou territorial pour chaque employé. La date de fin d'emploi est prolongée jusqu'au 28 février 2021. Les employeurs peuvent adapter leurs projets et leurs activités professionnelles pour être en mesure d'appuyer les services essentiels et d'embaucher des employés à temps partiel. Les placements débiteront dès le 11 mai 2020.	Mai	Les postes continuent d'être affichés sur Guichet-Emplois, et l'embauche des jeunes est en cours.

*Financé par l'affectation actuelle de 263 millions de dollars en 2020-2021.

Annexe : Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19 – Autres mesures : Soutien aux particuliers

MESURE	DESCRIPTION	DISPO.	ÉTAT
Accroître l'aide financière aux étudiants pour l'automne 2020	<p>Doubler les Bourses d'études canadiennes pour tous les étudiants admissibles en 2020-2021, jusqu'à un montant de 6 000 \$ pour ceux qui étudient à temps plein et jusqu'à 3 600 \$ pour ceux qui étudient à temps partiel. Les bourses destinées aux étudiants ayant des personnes à charge et aux étudiants ayant une incapacité permanente seront également doublées.</p> <p>Élargir l'admissibilité à l'aide financière pour les étudiants en éliminant les contributions attendues des étudiants et des conjoints d'étudiants en 2020-2021.</p> <p>Bonifier le Programme de prêts d'études canadiens en augmentant le montant hebdomadaire maximal offert aux étudiants en 2020-2021; ce montant passera de 210 \$ à 350 \$.</p>	1 ^{er} août	Travaux en cours pour faire les changements nécessaires à la réglementation et aux systèmes avec les administrations participantes pour la session d'automne.
Soutien à la Croix-Rouge canadienne	Financement de 59 millions de dollars (sur 100 millions) pour aider la Croix-Rouge à répondre à la demande accrue découlant de la COVID-19, et pour appuyer des efforts de secours et de rétablissement supplémentaires liés à la COVID-19 cette année et liés aux inondations et aux feux de forêt futurs. Le 26 juin 2020, le gouvernement a annoncé que ces fonds aideraient la Croix-Rouge canadienne à étoffer rapidement le nouveau personnel humanitaire pour compléter les mesures sanitaires actuellement en place dans les établissements de soins et de résidence à long terme du Québec. La Croix-Rouge a commencé à mener ses activités dans des établissements du Québec le 3 juillet 2020.	Maintenant	L'entente avec la Croix-Rouge canadienne de 41 millions de dollars a été signée et exécutée. Le programme de 59 millions de dollars a été établi.
Communications et marketing liés à la COVID-19	Un financement versé au Bureau du Conseil privé afin de coordonner une stratégie de communication et de marketing pangouvernementale qui assurera une grande visibilité de haut niveau quant aux conseils et aux orientations de santé publique, aidera les particuliers et les entreprises à comprendre comment bénéficier de l'ensemble des mesures de soutien qui sont à leur disposition, et de donner des messages clairs et fiables concernant la sûreté et la sécurité, y compris des conseils en matière de déplacements.	Maintenant	En vigueur

Annexe : Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19 – Autres mesures : Soutien aux particuliers

MESURE	DESCRIPTION	DISPO.	ÉTAT
Soutien aux personnes handicapées	848,6 millions de dollars afin d'offrir un versement unique non imposable de 600 \$ aux Canadiens détiennent un certificat valide pour le crédit d'impôt pour personnes handicapées (CIPH); aux personnes admissibles à la Prestation d'invalidité du Régime de pensions du Canada/Prestation d'invalidité du Régime des rentes du Québec et aux personnes admissibles aux services de soutien d'Anciens Combattants Canada; 300 \$ aux Canadiens admissibles qui sont aussi admissibles à la Sécurité de la vieillesse; et 100 \$ aux Canadiens admissibles qui sont aussi admissible à la Sécurité de la vieillesse et au Supplément du revenu garanti. 1,18 million de dollars pour cinq nouveaux projets dans le cadre du Programme de développement de la technologie accessible (financement existant).	À compter de l'automne 2020	En attente d'une approbation législative

Annexe : Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19 – Autres mesures : Soutien aux entreprises, Soutien supplémentaire destiné à un secteur particulier, Soutien à la liquidité

MESURE	DESCRIPTION	DISPO.	ÉTAT
Report des paiements au titre des déclarations de revenus des entreprises	Permettre aux entreprises de reporter les paiements d'impôt sur le revenu jusqu'après le 31 août 2020.	Immédiatement	Le report des paiements au titre des déclarations de revenus des entreprises est en vigueur.
Soutien à l'agriculture et à l'agroalimentaire	Une augmentation du plafond des paiements de capital permettra à Financement agricole Canada d'offrir environ 5 milliards de dollars en facilités de crédit supplémentaires aux agriculteurs et aux entreprises agroalimentaires. Un sursis de manquement sur les prêts admissibles du Programme de paiements anticipés donnera aux agriculteurs un délai supplémentaire de six mois pour rembourser un total de 173 millions de dollars en prêts.	Immédiatement	<p>Paiement en capital versé à Financement agricole Canada le 30 mars 2020. Depuis la mi-mars, de nouveaux prêts totalisant 2,64 milliards de dollars ont été accordés, et tout juste un peu plus de la moitié devait servir à des immobilisations.</p> <p>Aussi depuis la mi-mars, 4 145 clients ont profité des nouvelles options de report des paiements pour des prêts totalisant 4,8 milliards de dollars.</p> <p>Le sursis de manquement a été annoncé le 23 mars 2020 et est actuellement offert..</p>
Remises de taxes de vente et paiements des droits de douane	Mesure qui permettait aux entreprises de reporter au 30 juin les remises et les paiements, normalement dus à la fin de mars, en avril et en mai, à l'égard de toute TPS/TVH qu'elles ont perçue sur leurs ventes ou de la TPS et des droits de douane qui ont été imposés sur des marchandises importées.	Terminé	Le report des paiements liés à la TPS/TVH et aux droits de douane a pris fin le 30 juin 2020.
Soutien pour le secteur du transport aérien	Renonciation des loyers de baux fonciers pour les 21 administrations aéroportuaires qui paient un loyer au gouvernement fédéral, avec un traitement comparable pour Ports Toronto, qui exploite l'Aéroport Billy-Bishop de Toronto, de mars 2020 à décembre 2020.	Immédiatement	Allègement du loyer des 21 administrations aéroportuaires en vigueur depuis mars 2020.

Annexe : Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19 – Autres mesures : Soutien aux entreprises, Soutien supplémentaire destiné à un secteur particulier, Soutien à la liquidité

MESURE	DESCRIPTION	DISPO.	ÉTAT
Soutien aux entreprises du Nord	Financement de 15 millions de dollars, à même les fonds existants, destiné aux entreprises des territoires afin de les aider à atténuer les répercussions de la COVID-19.	Immédiatement	Le Fonds de soutien aux entreprises du Nord a été lancé le 21 avril.
Soutien aux services d'inspection des aliments	20 millions de dollars pour soutenir la capacité accrue d'inspection des aliments.	Prochainement	Inspection accrue en cours. En date du 18 juin, 152 inspecteurs et 44 vétérinaires avaient été embauchés.
Allègement visant les répondants de régimes de retraite sous réglementation fédérale	Moratoire temporaire sur les paiements de solvabilité pour les régimes de retraite à prestations déterminées sous réglementation fédérale. (Le gouvernement consultera des intervenants au cours des prochains mois au sujet d'options en vue de fournir un allègement des obligations de financement de 2021, au besoin).	Immédiatement	En vigueur au 1 ^{er} avril.
Fonds de réduction des émissions pour le secteur pétrolier et gazier	Financement jusqu'à concurrence de 750 millions de dollars pour un programme de Ressources naturelles Canada afin de soutenir les secteurs pétroliers et gaziers traditionnels et extracôtiers dans leurs investissements et leurs recherches visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, en mettant l'accent sur les émissions de méthane.	Été 2020	Les détails du programme sont en cours de mise au point.
Soutien aux entreprises et aux institutions financières autochtones	Jusqu'à 306,8 millions de dollars pour permettre aux institutions financières autochtones d'appuyer les entreprises autochtones au moyen de contributions remboursables et non remboursables, et pour appuyer les charges d'exploitation, les pressions sur la liquidité et l'administration des programmes par l'intermédiaire de l'Association nationale des sociétés autochtones de financement.	Maintenant	Entente conclue avec l'Association nationale des sociétés autochtones de financement
Allègement financier pour les Premières Nations par l'intermédiaire de l'Autorité financière des Premières Nations	17,1 millions de dollars pour fournir un allègement des intérêts pour les Premières Nations ayant des prêts auprès de l'Autorité financière des Premières Nations.	Maintenant	Premier paiement effectué. Le reste des fonds sera versé à l'automne.
Soutien au secteur de la radiodiffusion	Jusqu'à 34,8 millions de dollars pour le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadienne et les coûts centraux engagés par d'autres ministères en tant que source de financement de rechange aux droits de licence de la partie I auxquels ils ont renoncé pour les radiodiffuseurs canadiens en 2020-2021 en réponse à la COVID-19.	Immédiatement	Le CRTC a renoncé aux droits de licence de la partie I pour les radiodiffuseurs privés en date d'avril.

Annexe : Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19 – Autres mesures : Soutien aux entreprises, Soutien supplémentaire destiné à un secteur particulier, Soutien à la liquidité

MESURE	DESCRIPTION	DISPO.	ÉTAT
Autre soutien au crédit pour les entreprises qui n'ont pas accès à d'autres mesures d'urgence (soutien aux entrepreneurs)	Soutien de 20,1 millions de dollars pour Futurpreneur Canada afin d'offrir un allègement des paiements, sur une période maximale de 12 mois, à ses jeunes entrepreneurs clients qui font face à des difficultés à cause de la COVID-19.	Prochainement	Versement à Futurpreneur le lundi 4 mai.
Soutien pour les agriculteurs, les entreprises agroalimentaires et la chaîne d'approvisionnement	<ul style="list-style-type: none"> Lancer des initiatives Agri-relance nationales offrant du financement allant jusqu'à 125 millions de dollars pour aider les producteurs confrontés à des coûts supplémentaires engagés en raison de la COVID-19. Accroître le plafond d'emprunt de la Commission canadienne du lait (CCL) de 200 millions de dollars pour soutenir les coûts associés à l'entreposage temporaire de fromage et de beurre afin d'éviter le gaspillage des aliments. Collaborer avec les provinces et les territoires pour hausser les paiements provisoires de 50 % à 75 % dans le cadre d'Agri-stabilité pour aider les producteurs aux prises avec une baisse importante de revenu. En collaboration avec les provinces et les territoires, étudier les possibilités d'étendre le programme Agri-protection pour ajouter les pénuries de main-d'œuvre à la liste des risques admissibles du secteur horticole. 	Prochainement	<p>Annoncé le 5 mai.</p> <p>La conception du programme d'achat des aliments excédentaires et du programme du fonds de transformation d'urgence ont été lancés respectivement les 12 et 15 juin.</p> <p>Modifications annoncées le 9 juillet à Agri-protection, en Ontario, afin de couvrir les risques liés à la main-d'œuvre.</p> <p>Les travaux se poursuivent pour concevoir les initiatives d'Agri-relance. Programme de retrait des bovins annoncé en Alberta le 12 juin; initiatives relatives aux secteurs du porc et du bœuf annoncées en Ontario le 17 juin.</p> <p>La Loi sur la CCL a accès à des emprunts supplémentaires.</p>

Annexe : Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19 – Autres mesures : Soutien aux entreprises, Soutien supplémentaire destiné à un secteur particulier, Soutien à la liquidité

MESURE	DESCRIPTION	DISPO.	ÉTAT
Accélération du Fonds de la taxe sur l'essence	Le paiement de 2,2 milliards de dollars en financement annuel fédéral pour l'infrastructure au titre du Fonds de la taxe sur l'essence sera accéléré afin que les provinces et les territoires reçoivent le financement en un paiement en juin. Le versement anticipé du financement pour 2020-2021 aidera les communautés à aller de l'avant avec leurs projets d'infrastructure qui amélioreront la qualité de vie et aideront à relancer leurs économies locales.	Juin	Depuis le 9 juin 2020, des paiements ont été effectués à toutes les provinces et territoires.
Soutien pour le marketing touristique local*	Destination Canada investira conjointement 30 millions de dollars correspondant au montant versé par les organisations de marketing provinciales et territoriales afin d'aider à soutenir les programmes de marketing locaux en invitant les Canadiens à découvrir les sites touristiques locaux.	Au cours des prochains 18 mois	Destination Canada réaffecte du financement de son budget de programmes de marketing internationaux existant et collabore avec les provinces et les territoires pour répartir le financement.
Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat – supplément pour l'écosystème	15 millions de dollars en financement supplémentaire pour la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat pour les organisations bénéficiaires du Fonds pour l'écosystème de la Stratégie afin d'aider les femmes entrepreneures durant la pandémie de COVID-19.	Juillet	Les agences de développement régional (qui exécutent le programme) s'affairent à conclure des ententes avec 52 bénéficiaires. Certaines ententes ont été signées.
Remplacement des recettes et allègement des loyers de Parcs Canada	Remplace le manque à gagner lié à l'absence de visiteurs en raison de la fermeture des sites de Parcs Canada et soutient l'allègement allant jusqu'à 75 % du montant des loyers commerciaux admissibles pour avril, mai et juin 2020 (ou des montants équivalents dans le cas de loyers annuels) pour les locataires commerciaux et municipaux admissibles dans les lieux de Parcs Canada.	Prochainement	Parcs Canada communiquera avec les locataires et les titulaires de permis pour leur donner de plus amples renseignements.

*Financement au moyen de l'affectation existante de 30 millions de en 2020-2021.

Annexe : Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19 – Autres mesures : Soutien aux entreprises, Soutien supplémentaire destiné à un secteur particulier, Soutien à la liquidité

MESURE	DESCRIPTION	DISPO.	ÉTAT
Programme de crédit aux entreprises (PCE)*	Le Programme de crédit aux entreprises (PCE) offrira aux entreprises un accès à des solutions de crédit, y compris des facilités de crédit supplémentaires d'au moins 65 milliards de dollars pour les petites et moyennes entreprises par l'entremise de la BDC et d'EDC.	Actuellement disponible	[Voir ci-dessous]
PCE – Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes	Offre aux petites entreprises et aux organismes à but non lucratif un crédit sans intérêt pouvant atteindre 40 000 \$. Pour les entreprises dont (1) la masse salariale totale se situe entre 20 000 \$ et 1,5 millions de dollars en 2019 ou (2) dont la masse salariale totale est inférieure à 20 000 \$, mais qui ont des dépenses admissibles qui ne peuvent être reportées entre 40 000 \$ et 1,5 M\$ en 2020. Les prêts peuvent être remboursés sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2022, et prolongés de trois ans avec intérêt. Radiation de 25 % du prêt s'il est remboursé d'ici le 31 décembre 2022. Accessible au moyen d'une demande auprès des institutions financières (y compris les banques et les coopératives de crédit)	Début le 9 avril	Demandeurs approuvés : 694 000 Crédit approuvé : 27,63 milliards de dollars
PCE – Programme de garantie et de prêts pour les petites et moyennes entreprises	Nouvelle garantie de prêt d'EDC pour les PME – Les institutions financières émettront un nouveau crédit pouvant atteindre 6,25 millions de dollars pour répondre aux besoins de flux de trésorerie des entreprises. Garantie de 80 % par EDC. Durée de 5 ans.	Début en avril	Garanties confirmées : 195 Valeur totale des prêts : plus de 366,24 millions de dollars
	Programme de prêts conjoints de la BDC pour les PME – La BDC et les institutions financières accorderont des prêts à terme progressif (proportion de 80/20) aux PME pour répondre aux besoins de flux trésorerie opérationnels. Le montant de chaque prêt à terme pourra atteindre 12,5 millions de dollars, intérêts seulement jusqu'aux 12 premiers mois.	Début le 24 avril	Valeur provisoire du prêt autorisé : Environ 434 millions de dollars
Financement pour les entreprises de taille moyenne par l'intermédiaire du PCE	Soutenir les entreprises de taille moyenne, notamment à l'aide de prêts pouvant atteindre 60 M\$ par entreprise, et de garanties de 75 % pouvant atteindre 80 M\$ dans le cadre du Programme de crédit aux entreprises (PCE) offert par Exportation et développement Canada et la Banque de développement du Canada.	Actuellement disponible (BDC)	Lancé au cours de la semaine du 15 juin (BDC) Sera lancé sous peu (EDC)

* Risque de pertes pour les organismes de crédit et de liquidité. Des estimations de la provision pour pertes sur prêts seront disponibles à mesure que les conditions des produits sont finalisées.

Annexe : Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19 – Autres mesures : Soutien aux entreprises, Soutien supplémentaire destiné à un secteur particulier, Soutien à la liquidité

MESURE	DESCRIPTION	DISPO.	ÉTAT
Prolongation de l'offre de produits actuellement offerts par EDC et la BDC	Les entreprises ont aussi droit à un soutien au crédit par l'intermédiaire des offres aux entreprises d'EDC et de la BDC, qui ont été élargies depuis mars, y compris les politiques d'assurance-crédit pour les comptes clients et les solutions de cautionnement offertes par EDC, ainsi que le financement direct et les reports de remboursements de prêts offerts par la BDC.	Disponible à l'heure actuelle	Par exemple, EDC a vu son nombre de politiques d'assurance-crédit pour les comptes clients augmenter de 120 % d'un exercice à l'autre (de mars à mai) et ses échanges soutenus par des solutions de cautionnement augmenter de 81 % d'un exercice à l'autre (de mars à juin). Au 30 juin, les prêts directs reliés au soutien par rapport à la COVID-19 de BDC totalisaient plus de 2,3 milliards de dollars. La demande revient vers la normale actuellement alors que le volume de pointe depuis la mi-mars a atteint près de 10 fois plus de prêts et 14 fois plus de financement par rapport à l'année dernière.
Soutien à la rémunération pour le personnel des fonds non publics, Forces canadiennes	Octroi de 6,22 millions de dollars au ministère de la Défense nationale pour répondre aux besoins en salaire du personnel des fonds non publics, Forces canadiennes, afin de compenser la réduction des recettes découlant de la fermeture d'activités et de programmes non essentiels.	Immédiatement	En avril 2020, plus de 1 700 employés ont bénéficié d'un soutien à la rémunération. Par suite de la réouverture de certains points de vente et autres installations, le nombre d'employés bénéficiant d'un tel soutien a été ramené à environ 1 350.
Appui pour les emplois et des activités sécuritaires dans le secteur des petites sociétés minières	Le 10 juillet, le ministre des Finances a proposé de prolonger de 12 mois la période pour engager des dépenses liées aux actions accréditatives admissibles. Le ministre a aussi proposé d'appliquer l'impôt de la partie XII.6 (applicable à certaines dépenses relatives aux actions accréditatives), comme si les dépenses avaient été engagées jusqu'à un an avant la date à laquelle elles ont réellement été engagées, ce qui donne un allègement supplémentaire aux émetteurs d'actions accréditatives.	Immédiatement	Actuellement en vigueur
Financement d'urgence pour les mesures de sécurité liées à la COVID-19 dans les activités d'exploitation forestière	Le 10 juillet, le gouvernement fédéral a annoncé un financement maximal de 30 millions de dollars afin de compenser les coûts supplémentaires relatifs aux mesures de sécurité liées à la COVID-19 pour les petites et moyennes entreprises du secteur forestier, y compris les activités de plantation d'arbres. Le gouvernement fédéral entend collaborer avec les provinces et les territoires pour le versement de ces fonds.	Sous peu	Mise au point des détails du programme

Annexe : Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19 – Autres mesures : Soutien aux entreprises, Soutien supplémentaire destiné à un secteur particulier, Soutien à la liquidité

MESURE	DESCRIPTION	DISPO.	ÉTAT
Soutien au crédit et aux liquidités par l'entremise de la Banque du Canada, de la SCHL et de prêteurs commerciaux			
Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés	Fournir un financement stable aux banques et aux prêteurs hypothécaires allant jusqu'à 150 milliards de dollars afin d'appuyer l'offre continue de prêts aux consommateurs et aux entreprises canadiens.	Actuellement disponible	Montant cumulatif des achats : 5,8 milliards de dollars
Facilité d'achat des acceptations bancaires	Soutenir le fonctionnement continu des principaux marchés de financement.	Actuellement disponible	Montant cumulatif des achats : 47,2 milliards de dollars
Augmentation des opérations de prise en pension à plus d'un jour	Soutenir de manière proactive le financement interbancaire.	Actuellement disponible	Montant cumulatif des achats : 211,9 milliards de dollars
Mécanisme permanent d'octroi de liquidités	Fournir des prêts aux institutions financières admissibles qui ont besoin d'un soutien temporaire en matière de liquidité et dont la Banque n'exprime aucune inquiétude quant à leur solidité financière.	Actuellement disponible	Montant cumulatif octroyé : 10,7 milliards de dollars

Annexe : Loi sur les mesures d'urgence visant la COVID-19 : Partie 8 – Loi sur la gestion des finances publiques (détails)

DATE

MESURE

DESCRIPTION

DISPO.

ÉTAT/MISE À
JOUR

PARTIE 8 – Loi sur la gestion des finances publiques

Opérations d'emprunt (y compris pour refinancer la dette existante et financer les exigences opérationnelles) :

Date	Opération	Montant de l'adjudication (en milliards de \$)	Montant cumulatif des émissions (en milliards de \$)
1 ^{er} avril	5 ans	5,5	5,5
2 avril	10 ans	4,0	9,5
3 avril	Bons de gestion de la trésorerie (BGT)	4,5	14
7 avril	Bons du Trésor (BT)	20	34
8 avril	BGT	4,5	38,5
8 avril	2 ans	6,0	44,5
9 avril	5 ans	5,5	50
14 avril	BT	25	75
16 avril	BGT	6,5	81,5
16 avril	3 ans	4,5	86
20 avril	BGT	5	91
21 avril	BT	35	126
22 avril	30 ans	2,5	128,5
24 avril	BGT	5	133,5
28 avril	BT	35	168,5
30 avril	2 ans	6	174,5
5 mai	BT	35	209,5
6 mai	10 ans	5	214,5

Du
1^{er} avril
au
17 juillet

**Emprunts
extraordinaires**

1^{er} avril

Première
opération le
1^{er} avril

Annexe : Loi sur les mesures d'urgence visant la COVID-19 : Partie 8 – Loi sur la gestion des finances publiques (détails)

DATE

MESURE

DESCRIPTION

DISPO.

ÉTAT/MISE À
JOUR

PARTIE 8 – Loi sur la gestion des finances publiques (suite)

Opérations d'emprunt (y compris pour refinancer la dette existante et financer les exigences opérationnelles) :

Date	Opération	Montant de l'adjudication (en milliards de \$)	Montant cumulatif des émissions (en milliards de \$)
12 mai	BT	35	249,5
13 mai	5 ans	5,5	255
19 mai	BT	32	287
20 mai	3 ans	4,5	291,5
21 mai	2 ans	6	297,5
26 mai	BT	25	322,5
27 mai	Obligations à rendement réel	0,4	322,9
28 mai	5 ans	5,5	328,4
2 juin	BT	20	348,4
4 juin	30 ans	2,5	350,9
9 juin	BT	18	368,9
11 juin	2 ans	6	374,9
16 juin	BT	15	389,9
17 juin	3 ans	4,5	394,4
18 juin	10Y	4,5	398,9
23 juin	BT	15	413,9
25 juin	5 ans	5,5	419,4
30 juin	BT	15	434,4
2 juillet	2 ans	6,0	440,4

Du
1^{er} avril
au
17 juillet

Emprunts
extraordinaires

1^{er} avril

Première opération
le 1^{er} avril

Annexe : Loi sur les mesures d'urgence visant la COVID-19 : Partie 8 – Loi sur la gestion des finances publiques (détails)

DATE	MESURE	DESCRIPTION	DISPO.	ÉTAT/MISE À JOUR
------	--------	-------------	--------	------------------

PARTIE 8 – Loi sur la gestion des finances publiques (suite)

<p>Du 1^{er} avril au 17 juillet</p>	<p>Emprunts extraordinaires</p>	<p>Opérations d'emprunt (y compris pour refinancer la dette existante et financer les exigences opérationnelles) :</p> <table border="1" data-bbox="579 578 1381 913"> <thead> <tr> <th>Date</th> <th>Opération</th> <th>Montant de l'adjudication (en milliards de \$)</th> <th>Émission cumulative (en milliards de dollars)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>7 juillet</td> <td>BT</td> <td>12</td> <td>452,4</td> </tr> <tr> <td>8 juillet</td> <td>3 ans</td> <td>5,0</td> <td>457,4</td> </tr> <tr> <td>9 juillet</td> <td>10 ans</td> <td>5,0</td> <td>462,4</td> </tr> <tr> <td>14 juillet</td> <td>BT</td> <td>10</td> <td>472,4</td> </tr> <tr> <td>16 juillet</td> <td>5 ans</td> <td>5,0</td> <td>477,4</td> </tr> </tbody> </table>	Date	Opération	Montant de l'adjudication (en milliards de \$)	Émission cumulative (en milliards de dollars)	7 juillet	BT	12	452,4	8 juillet	3 ans	5,0	457,4	9 juillet	10 ans	5,0	462,4	14 juillet	BT	10	472,4	16 juillet	5 ans	5,0	477,4	<p>1^{er} avril</p>	<p>Première opération le 1^{er} avril</p>
Date	Opération	Montant de l'adjudication (en milliards de \$)	Émission cumulative (en milliards de dollars)																									
7 juillet	BT	12	452,4																									
8 juillet	3 ans	5,0	457,4																									
9 juillet	10 ans	5,0	462,4																									
14 juillet	BT	10	472,4																									
16 juillet	5 ans	5,0	477,4																									